

Oyem/A la suite du renvoi des représentants de Dynamique unitaire du Centre hospitalier régional

Les agents signent une pétition de "départs collectifs"

PME

Oyem/Gabon

*Ils disent ne plus vouloir travailler sous la direction de l'actuel directeur général, Pierre Honoré Eliot Befame, qu'ils accusent d'être le principal responsable de leurs maux.*

DEPUIS plus de trois mois, le Centre hospitalier régional d'Oyem (CHRO) est perturbé par un mouvement d'humeur de son personnel. Tous les services, en dehors de la maternité et du bloc d'accouchement, sont quasiment en arrêt de travail. Les grévistes réclament, de la direction générale, le paiement de deux ans de quotes-parts, plus de six mois de primes de garde et de responsabilité, ainsi que l'amélioration des conditions de travail et de prise en charge des malades.

Au cours de leur assemblée générale de vendredi 8 juin, organisée dans les locaux de l'ancien hôpital, les agents, en courroux, ont accusé le directeur général, Pierre Honoré Eliot



Photo : PME

Le personnel du CHRO pendant l'assemblée générale de vendredi dernier.

Befame, et ses collaborateurs immédiats, d'avoir détourné la somme de 204 millions, issue des prestations de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), le principal pourvoyeur des fonds au sein du CHRO. Cet argent, à en croire les grévistes, était destiné au paiement des primes de garde et des quotes-parts des personnels. Des accusations que le principal accusé a souvent rejetées en bloc, arguant le fait que « les fonds versés par la Cnamgs à l'hôpital

canadien ne sont pas faits sous le nom de Pierre Honoré Eliot Befame. » Face à cette situation tendue, le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jean Gustave Meviane m'Obiang, pour apaiser la tension, avait décidé, en avril dernier, de la mise en place d'une commission spéciale de réflexion sur la "gestion du Centre hospitalier régional d'Oyem". Le rapport issu de ces travaux lui a d'ailleurs été remis, il y a quelques semaines, par toutes les parties prenantes. Malheureusement, « alors



Photo : PME

Tous les agents installés par le délégué provincial du Synaps et Dynamique unitaire (mégaphone) ont été renvoyés de l'hôpital.

que nous attendions l'application des résolutions de cette commission, nous sommes surpris par la décision du gouverneur, d'interdire l'accès à l'hôpital et dans la ville, du représentant des agents au sein du comité de suivi, Clément Ella Ona, ce, à la demande du directeur de l'hôpital », a déploré le délégué provincial du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), Hubert Zomo Abaga Allogho, par ailleurs responsable provincial de l'intersyndicale Dynamique unitaire (DU). Une décision qui a encore

mis le feu aux poudres au sein de la structure sanitaire. Le lundi 4 juin, les agents ont décidé de durcir le mouvement, au terme d'une assemblée générale tenue à l'entrée de l'hôpital. Une réunion qui s'est déroulée sous haute tension, à cause de la présence policière sur les lieux. « La direction de l'hôpital a ordonné aux policiers de nous interpellier. Mais, ils ont compris que nous étions dans nos droits, pour revendiquer l'amélioration de nos conditions de vie et

de travail », a indiqué le responsable du Synaps dans le Woleu-Ntem. Une AG qui a vu l'installation, par Hubert Zomo Abaga Allogho, des représentants de Dynamique unitaire au sein du CHRO. Ces agents (Fortuné Abesolo Biteghé, Pauline Félicia Avazoghe Oyono, Gatien Fabrice Ebaré et Blaise Mezui Ngoua) ont été exclus, à leur tour, de l'hôpital canadien par leur responsable hiérarchique, et remis à la disposition du directeur régional de Santé nord. Une décision qui a alors conduit les personnels soignants à camper sur leurs positions et de durcir leur mouvement de grève. Plus de 70 de ces agents vexés ont, collégalement, décidé de « ne plus travailler sous la direction du directeur général du CHRO ». Pour matérialiser leur décision, ils ont signé une pétition de « départs collectifs du CHRO ». Ils entendent déposer une copie de ladite pétition auprès des autorités administratives provinciales et de la ministre de la Santé.

Fête nationale du Cameroun à Ambam

Dans un élan de fraternité



Photo : SSB

La délégation gabonaise était conduite par le préfet Fongues (2e à partir de la gauche).

Servais SONDE BATATA

Bitam/Gabon

*L'événement a non seulement été célébré comme à l'accoutumée en présence des délégations étrangères venues du Gabon et de la Guinée équatoriale, mais a également connu la participation au défilé des commerçantes de Bitam et s'est achevé par une excursion sur le site touristique de Nkolandom, dans le département de la Mvila.*

LA ville d'Ambam, chef-lieu du département de la Vallée du Ntem, a vécu une effervescence particulière à l'occasion de la célébration de la 46e édition de la fête nationale de l'unité du Cameroun, qui se célèbre chaque 20 mai. Tout a commencé dans

l'après-midi du 19 mai, quand la délégation gabonaise, conduite par le préfet du département du Ntem, Boniface Fongues, a été accueillie par son homologue de la Vallée du Ntem, Handerson Cluetong Kongeh, entouré de ses plus proches collaborateurs à Kyé-Ossi, ville frontalière du Cameroun avec le Gabon. Le cortège s'est ensuite ébranlé vers Ambam.

Cette première étape va s'achever par une soirée culturelle dont la particularité sera la prestation de deux artistes gabonais, Affaires d'Etat et Pacheco, bien connus dans le monde de l'étoile tradi-moderne. La journée de dimanche 20 mai a été ponctuée par un défilé militaire et civil ainsi que par la cérémonie de remise de décorations aux récipiendaires. Parmi



Photo : SSB

Le maire de Bitam, Jean-Pierre Obiang Zué Beyemé...



Photo : SSB

Le maire d'Ambam, satisfait de la participation des délégations gabonaise et équato-guinéenne.

lesquels, le maire de la commune urbaine d'Ambam, Hyacinthe Mba Mbo, qui a été fait officier de l'ordre du mérite camerounais. Le défilé a vu la participation de l'Association des femmes commerçantes de Bitam, prises en charge par le maire, Jean-Pierre Obiang Zué Beyemé. Une

manière pour les autorités municipales de contribuer à la construction du vivre-ensemble dans la sous-région de l'Afrique centrale. La fête s'est poursuivie au stade municipal d'Ambam où s'est joué un match international entre les Vieux poumons d'Ambam et l'Association des transporteurs



Photo : SSB

... a pris en charge le séjour à Ambam des commerçantes, ici de passage devant la tribune officielle, lors du défilé.

de l'axe routier Bitam-Ebora (Aterben). Cette confrontation s'est soldée par la victoire des locaux sur un score de 2 buts à 1. La soirée de gala offerte aux invités viendra mettre un terme à cette deuxième journée des festivités de la 46e édition de la fête nationale et de l'unité du Cameroun à Ambam. Dans la matinée de lundi 21 mai, les délégations équato-guinéenne, conduite par Léon Ndong Mezui, préfet de Zogozomo, et gabonaise, ont été conviées à une excursion sur le site touristique de Nkolandom, village natal du ministre camerounais de l'Enseignement supérieur, Pr Jacques Fame Ndong, à une quinzaine de kilomètres d'Ebolowa, chef-lieu de la Région du Sud et du département de la Mvila.

Avant de prendre congé les uns des autres, les trois préfets ont promis de tout mettre en œuvre pour la stricte application de la libre circulation des personnes et des biens en zone Cemac, et surtout pour la construction du vivre-ensemble entre Camerounais, Gabonais et Equato-Guinéens, tous ressortissants de la zone des Trois-Frontières (Ambam-Bitam-Ebibeyin), tel que voulu par les chefs d'Etat Paul Biya (Cameroun), Ali Bongo Ondimba (Gabon) et Obiang Nguema Mbazogo (Guinée Equatoriale). C'est avec un sentiment de satisfaction générale que les trois préfets se sont séparés, dans l'espoir de se retrouver à Bitam sous peu, à l'occasion de la célébration de la 58e édition de l'indépendance du Gabon, le 17 août prochain.